

DEC212260IN2P3

Décision portant nomination de Mme Sandrine Courtin, directrice de l'unité mixte de recherche UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien ;

Vu l'accord des tutelles principales ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Remy Barillon, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er juillet 2021

II. A compter de cette même date, Mme Sandrine Courtin, professeure des universités de 1^{ère} classe à l'université de Strasbourg, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien n°7178 pour la durée fixée dans la décision DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité UMR7178.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2021

Le président - directeur général

Antoine Petit

